

17.—Principales confessions religieuses de la population, années de recensement 1941, 1951 et 1961

Confession religieuse	1941		1951		1961	
						%
Adventiste.....	18,485		21,398		25,999	0.1
Église anglicane du Canada.....	1,754,368		2,060,720		2,409,068	13.2
Baptiste.....	484,465		519,585		593,553	3.3
Grecque orthodoxe.....	139,845		172,271		239,766	1.3
Témoins de Jéhovah.....	7,007		34,596		68,018	0.4
Judaïque.....	168,585		204,836		254,368	1.4
Luthérienne.....	401,836		444,923		662,744	3.6
Mennonite ¹	111,554		125,938		152,452	0.8
Mormone.....	25,328		32,888		50,016	0.3
Pentecostale.....	57,742		95,131		143,877	0.8
Presbytérienne.....	830,597		781,747		818,558	4.5
Catholique romaine.....	4,806,431		6,069,496		8,342,826	45.7
Armée du Salut.....	33,609		70,275		92,054	0.5
Ukrainienne (grecque) catholique ²	185,948		191,051		189,653	1.0
Église-Unie du Canada.....	2,208,658		2,867,271		3,664,008	20.1
Autres.....	272,197		317,303		531,287	2.9
Total.....	11,506,653³		14,009,429		18,238,247	100.0

¹ Comprend les «Huttérites».² Comprend «autre grecque catholique».³ Sans Terre-Neuve.
Sous-section 9.—Langues officielles et langues maternelles

L'expression «langue officielle» utilisée au recensement n'a trait qu'à la langue anglaise et à la langue française*. La «langue maternelle» est celle que la personne a d'abord apprise au cours de son enfance et qu'elle comprend encore. On doit observer que les personnes qui déclarent parler «anglais seulement» ou «français seulement» comme langue officielle peuvent également parler d'autres langues, et leur langue maternelle peut être une autre langue que l'anglais ou le français. Un article spécial, qui paraît aux pages 186-190 de l'*Annuaire* de 1965, renseigne sur l'usage du français et de l'anglais au Canada lors du recensement de 1961. Le tableau 18 montre la répartition de la langue maternelle, par province.

* L'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique prévoit, comme il suit, l'usage du français et de l'anglais:

«Dans les chambres de parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par-devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par-devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues.

Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans ces deux langues.»

18.—Distribution numérique et procentuelle de la population parlant une, deux ou aucune des langues officielles, par sexe et province, d'après le recensement de 1961

NOTA.—Voir le texte et le renvoi ci-dessus au sujet de «langue officielle»

Province ou territoire	Anglaise seulement		Français seulement		Anglais et français		Aucune	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Terre-Neuve.....	450,945	98.5	522	0.1	5,299	1.2	1,087	0.2
Île-du-Prince-Édouard.....	95,296	91.1	1,219	1.2	7,938	7.6	176	0.2
Nouvelle-Écosse.....	684,805	92.9	5,938	0.8	44,987	6.1	1,277	0.2
Nouveau-Brunswick.....	370,922	62.0	112,054	18.7	113,495	19.0	1,465	0.2
Québec.....	608,635	11.6	3,254,850	61.9	1,338,878	25.5	56,848	1.1
Ontario.....	5,548,766	89.0	95,236	1.5	493,270	7.9	98,820	1.6
Manitoba.....	825,955	89.6	7,954	0.9	68,368	7.4	19,409	2.1
Saskatchewan.....	865,821	93.6	3,853	0.4	42,074	4.5	13,433	1.5
Alberta.....	1,253,824	94.1	5,534	0.4	56,920	4.3	15,666	1.2
Colombie-Britannique.....	1,552,560	95.3	2,559	0.2	57,504	3.5	16,459	1.0
Yukon.....	13,679	93.5	38	0.3	825	5.6	86	0.6
Territoires du Nord-Ouest.....	13,554	58.9	109	0.5	1,614	7.0	7,721	33.6
Canada.....	12,284,762	67.4	3,489,866	19.1	2,231,172	12.2	232,447	1.3